RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

17/01/2024

N° E24000005 /25

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON

La présidente du tribunal administratif

Décision désignation commissaire

Vu enregistrée le 12/01/2024, la lettre par laquelle le Préfet du Doubs demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet: *demande d'autorisation environnementale "loi sur l'eau" et de permis d'aménager, pour la reconversion des espaces dits "PSA SUD" sur les communes d'Exincourt et de Sochaux ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Madame Rolande PATOIS est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Madame Sylviane FOURE est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée au Préfet du Doubs, à Madame Rolande PATOIS, à Madame Sylviane FOURE et à la société TERRITIORE 25.

Fait à Besançon, le 17/01/2024

La présidente,

Cathy SCHMERBER